CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES

**Internat - 11, rue Gaston Veil - 44093 NANTES Cedex 1**

**TEL : 02.40.08.45.86 ou 02.40.08.44.86**

**06.17.26.75.25**

**FAX : 02.40.08.45.93**

e-mail : bp-hebergementinternat@chu-nantes.fr

|  |
| --- |
| **DEMANDE D'HEBERGEMENT**  **A L'INTERNAT**  **(chambre individuelle uniquement)** Validité pour le prochain semestre **à adresser à bp-hebergementinternat@chu-nantes.fr** |
| **❒ Première demande ❒ Demande de renouvellement**    NOM :  PRENOMS :  ADRESSE :  Code Postal : VILLE :  N° TEL :  E-MAIL :  QUALITE : ❒ Interne (semestre :…………..)  ❒ F.F. Interne  ❒ Inter- CHU  ❒ HUGO  ❒ autre (à préciser)………………………..  Sollicite une chambre à l'internat de :  ❒ l’Hôtel Dieu ❒ l’Hôpital Saint Jacques ❒ l’Hôpital G et R Laënnec ❒ Bellier  du : au :  Service d'affectation :  Site :  Possède un véhicule : ❒ oui ❒ non  si oui n° immatriculation :  Situation antérieure : hébergement CHU où autre à préciser ; Semestre :  Une contribution mensuelle, conformément à la décision tarifaire annuelle, sera demandée aux personnes non rémunérées par le CHU, auprès de la trésorerie principale du CHU.  La mise à disposition de café, petits-déjeuners et améliorés, l’organisation d’activités de formation/loisir/événementiel ainsi que la représentation étudiante sont des missions assurées par le SAIHN (l’association des Internes de spécialité de Nantes). Une cotisation mensuelle de 35€/interne (12€ après déduction des impôts) sera nécessaire à son adhésion.  Fait à : Le : |
| **Validation de la demande par la** **Direction des Affaires Médicales du CHU de Nantes**  **----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**  ❒ Conforme aux modalités de recrutement  (en application de la procédure concernant l’attribution de chambres à l’internat)  ❒ Qualité  ❒ Période  ❒ Non conforme :  Date : Le :  Signature :  ❒ Interne non rémunéré en direct par le CHU de Nantes  (hors gardes et astreintes) :  ***Transmission à la***  ***DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES***  ***Pour la facturation***  ***Bureau des investissements et des recettes diverses*** |
| ❒ Demande un stationnement à demeure en voirie (Parking NGE Le Tourville) **Uniquement si vous résidez à l’internat de l’Hôtel Dieu** **Accès parking :**  - Vous possédez une chambre à l’internat de l’Hôtel Dieu : il n’est pas nécessaire  de faire une demande de parking, celle-ci vous sera automatiquement refusée Vous pouvez cependant bénéficier d’un  tarif préférentiel (36 Euro/mois) sur le parking public CHU situé Quai Tourville. Pour cela, merci de prendre contact auprès de Nantes Gestion Equipement (NGE) 14 rue Racine 44000 NANTES Tel : 02 51 84 95 70 (horaires d’ouverture : 8h30 à 18h30 sans interruption) en vous munissant de votre décision d’hébergement, de votre carte grise et d’un moyen de paiement. Il est également possible de le faire via internet à l'adresse [**www.parkings-nantes.fr**](http://www.parkings-nantes.fr)**.**  - Vous logez à proximité de l’Hôtel Dieu : il n’est pas nécessaire de faire une demande de parking, celle-ci-vous sera automatiquement refusée   - Le logement est éloigné : il est nécessaire de compléter une demande de parking (seulement 37 places parking sous-sol radio et stationnement possible sur l’Ile de Nantes avec Navettes – Rue des Marchandises à Nantes)  - Vous réalisez des gardes, des astreintes : il est nécessaire de compléter une demande de parking - La liste des internes sur les gardes nous est transmise par la DAM.   - Vous souhaitez renouveler vos accès parkings/vélos : il est nécessaire de compléter une demande de parking |